

ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES DE BASE

Au Canada, chaque particulier a le droit d'avoir accès à des services bancaires de base.

Le gouvernement du Canada a mis ce règlement en place afin que tous les particuliers puissent ouvrir un compte de dépôt personnel auprès d'une banque.

Pour ouvrir un compte PC Argent^{MC}, dans l'un de nos pavillons, vous devez fournir un (1) effet de la liste A, ou

Deux (2) pièces d'identité de la liste B, ou

Une (1) pièce d'identité de la liste B et une (1) pièce d'identité de la liste C

Liste A

- Passeport canadien
- Carte de résident permanent
- Certificat de citoyenneté canadienne (délivré avant 2012)
- Permis de conduire provincial
- Pièce d'identité ou pièce d'identité Plus de la Colombie-Britannique
- Carte de services de la Colombie-Britannique
- Carte d'assurance maladie du Québec
- Pièce d'identité avec photo de la Saskatchewan (autre qu'un permis de conduire)
- Carte d'identité Plus du Manitoba
- Carte-photo de l'Ontario
- Carte d'identité générale du Yukon
- Carte d'identité avec photo de l'Alberta
- Carte d'identité de la Nouvelle-Écosse
- Carte d'identité volontaire de l'Île-du-Prince-Édouard
- Carte d'identité avec photo du Nouveau-Brunswick
- Carte d'identité avec photo de Terre-Neuve-et-Labrador
- Carte d'identité générale des Territoires du Nord-Ouest
- Certificat sécurisé de statut d'Indien
- Certificat du statut d'Indien

®/TM/MD/MC Marques de commerce de Loblaws inc., utilisées sous licence.

Mastercard^{MD} est une marque déposée, et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. La Banque le Choix du Président est titulaire de licence pour les marques.

La carte Mastercard^{MD} Services financiers le Choix du Président^{MD} et le compte PC Argent^{MC} sont offerts par la Banque le Choix du Président. Le programme PC Optimum^{MC} est offert par les Services le Choix du Président inc.

Liste B

- Certificat de citoyenneté canadienne ou de naturalisation (sous forme papier)
- Formulaires IMM 1000, IMM 1442 ou IMM 5292 de Citoyenneté et Immigration Canada
- Certificat de naissance délivré au Canada
- Carte d'assurance sociale délivrée par le gouvernement du Canada
- Carte de sécurité de la vieillesse (doit comporter le numéro d'assurance sociale)
- Carte d'assurance-maladie (sauf pour le Manitoba, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard)

Liste C

- Carte d'identité d'employé délivrée par un employeur reconnu dans la communauté et comportant une photographie du particulier
- Carte bancaire, de client ou de guichet automatique émise par une institution membre de l'Association canadienne des paiements, revêtue de la signature du particulier et portant son nom
- Carte de crédit émise par une institution membre de l'Association canadienne des paiements (ACP), revêtue de la signature du particulier et portant son nom
- Carte de client de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) comportant une photographie du particulier et revêtue de la signature de ce dernier
- Passeport étranger
- Confirmation de l'identité du particulier par un client de bonne réputation auprès de PC Finance ou par une personne de bonne réputation dans la communauté où le pavillon est situé

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant une contravention éventuelle à la législation fédérale sur la protection des consommateurs, vous pouvez communiquer avec l'ACFC:

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9
www.fcac-acfc.gc.ca
1 866 461 ACFC (2232)